

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

## Rapport du HCERES sur la Structure fédérative :

Maison des Sciences de l'Homme et de  
l'Environnement Claude Nicolas Ledoux  
MSHE

sous tutelle des  
établissements et organismes :

Université de Franche-Comté - UFC

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel COSNARD, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Marie-Luce DEMONET, présidente du comité

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

## Fédération

Nom de la fédération :	Maison des Sciences de l'Homme et de l'Environnement Claude Nicolas Ledoux
Acronyme de la fédération :	MSHE Claude Nicolas Ledoux
Label demandé :	FED et USR
N° actuel :	USR 3124
Nom du directeur (2015-2016) :	M. Philippe BARRAL
Nom du porteur de projet (2017-2021) :	M. Philippe BARRAL

## Membres du comité d'experts

Présidente :	M <sup>me</sup> Marie-Luce DEMONET, Université de Tours
Experts :	M. Jean-Luc ARNAUD, CNRS, Aix-Marseille M <sup>me</sup> Martine BENOIT, Université Lille 3
Délégué scientifique représentant du HCERES :	M. Hubert PERES
Représentant des établissements et organismes tutelles de la fédération :	M. Lamine BOUBAKAR, Université de Franche-Comté

## 1 • Introduction

Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité

La MSHE Claude Nicolas Ledoux, reconnue en 2004 par le réseau national des MSH (Maisons des Sciences de l'Homme) et par le CNRS est, depuis 2008, une USR (Unité de Service et de Recherche) sous la tutelle conjointe du CNRS, de l'Université de Franche-Comté (UFC) et de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM). Elle est également, depuis 2012, une Fédération de recherche (FED 4209) qui regroupe désormais toutes les unités SHS (Sciences Humaines et Sociales) de Franche-Comté (16 au lieu de 14 dans le contrat précédent), avec 3 UMR (Unités Mixtes de Recherche) (dont une relevant principalement du domaine scientifique SVE (Sciences du Vivant et Environnement), et 13 EA (Équipes d'Accueil)), les laboratoires d'économie et de gestion l'ayant rejointe depuis 2013, avec un pilotage par un conseil fédéral : ainsi tous les sous-domaines disciplinaires des SHS sont représentés.

Elle héberge également des projets interdisciplinaires qui impliquent deux sous-domaines du domaine disciplinaire « SVE1 Biologie, santé ». Les domaines applicatifs sont, à titre principal : « Environnement (dont changement climatique) » et « Aménagement, ville et urbanisme », et, à titre secondaire : « Technologies de l'information et de la communication ».

Des évolutions récentes et prochaines vont affecter la nature et la portée de ses travaux :

- la fusion des régions Bourgogne et Franche-Comté engendre une part d'incertitude, même si la MSHE a été associée au processus de réflexion sur la stratégie de recherche et d'innovation de la future région fusionnée ;

- la création de la COMUE (Communauté d'universités et d'établissements), avec l'Université de Bourgogne, pour former l'UBFC (Université Bourgogne Franche-Comté), qui porte, dans le cadre des IDEX (Initiatives d'excellence), le projet I-Site BFC (Bourgogne Franche-Comté), ne pourra que renforcer les liens avec la MSH de Dijon, déjà associée à la MSHE dans le cadre d'une fédération des deux MSH au sein de laquelle a été lancé un AAP commun, ainsi qu'à travers la plate-forme GeoBFC (Géomatique Bourgogne Franche-Comté), soutenue par le CPER (Contrat de Plan Etat-Région) depuis 2012 ;

- l'ouverture d'un nouveau bâtiment (site Bichat) en centre ville, au cours de l'année 2016, ce qui marque l'intérêt des tutelles et des collectivités pour la MSHE.

La nouvelle gouvernance inclut la participation de tous les directeurs d'unité, de l'école doctorale LETS (Langages, Espaces, Temps, Sociétés) et de l'assesseur à la recherche de l'UFR (Unité de Formation et de Recherche) SLHS (Sciences du Langage de l'Homme et de la Société) ; la MSHE représente l'ensemble des laboratoires au sein du conseil des composantes de l'UFC.

### Équipe de direction

L'équipe de direction est composée de M. Philippe BARRAL, directeur depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2015, assisté par un directeur-adjoint, M. André DIDIERJEAN.

La gouvernance comprend 7 niveaux : Direction - Bureau - Conseil de laboratoire (qui sera remplacé par un « Conseil d'orientation et de gestion » lors du prochain contrat) - Conseil fédéral avec tous les directeurs - Conseil scientifique - Comité de pilotage - Gouvernance de la fédération de Bourgogne-Franche-Comté (qui a son propre bureau et son comité d'orientation scientifique). Sont désormais associés tous les laboratoires, les tutelles et les doctorants.

### Effectifs propres à la structure

La MSHE compte actuellement 6 personnels affectés en propre (5 CNRS et 1 UFC). Par ailleurs, un autre personnel CNRS doit bientôt rejoindre la structure fédérative pour renforcer la PFT (Plate-Forme Technologique) dans le cadre d'une procédure NOEMI (Nouveaux Emplois Offerts à la Mobilité Interne) et un poste destiné à la communication a été demandé à l'UFC.

## 2 • Appréciation sur la structure fédérative

### Avis global

L'évolution de la MSHE est très prometteuse, même si le contexte régional a récemment changé : celui-ci peut devenir un facteur de développement et d'invention de nouvelles formes de collaboration entre les disciplines et avec la MSH de Dijon.

En complément de sa vocation initiale d'« hôtel de projets », la MSHE reconduit les mêmes pôles de recherche tout en confortant la place des laboratoires dans sa gouvernance. La présentation des perspectives fait apparaître une nouvelle synergie entre les acteurs rassemblés.

### Points forts et possibilités liées au contexte

Les points forts les plus évidents sont l'existence de l'ODIT (Observatoire des Dynamiques Industrielles et Territoriales), reconfiguré en ORTEP (Observatoire des Territoires, des Entreprises et des Populations) et inséré dans une dimension européenne et la plate-forme technologique, avec ses trois unités en information spatiale/géomatique, traitement des données textuelles, et cognition, qui mettent en valeur les compétences dans les domaines environnementaux, sociologiques, archéologiques, linguistiques et cognitifs.

Des thématiques existantes prennent de l'ampleur, notamment en histoire, art et création (musique, danse), alimentation, et plus globalement dans les humanités numériques.

Le pôle 1 (Dynamiques territoriales) entend analyser les facteurs qui permettent de répondre aux enjeux actuels de société (emploi, innovation, migration, désertification, risques environnementaux et identitaires, qualité de vie) vers un développement durable et la création d'entreprises.

Le pôle 2 (Environnement : ressources et paysages), complémentaire du premier, se concentre sur les questions environnementales, l'étude de l'interaction entre l'homme, les sols, les ressources, le climat, y compris dans leur dimension historique.

Le pôle 3 (Normes, Pratiques et Savoirs) renouvelle son contenu : l'alimentation apparaît, l'éthique inclut désormais les questions environnementales, la dimension historique s'enrichit, et l'approche peut être régionale comme internationale.

Le pôle 4 (Archive, bases, corpus) se consacre au développement des « humanités numériques », en relation avec la TGIR (Très Grande Infrastructure de Recherche) Huma-Num (Humanités Numériques), pour la mise à disposition d'outils, de statistiques et de données ; il est plus orienté vers l'édition, les institutions patrimoniales et les archives numériques (FANUM - Fonds d'Archives Numériques). On note une forte résonance entre l'axe 1 de ce pôle 4 (Outils et méthodes pour la constitution et le traitement de corpus numériques) et l'unité de numérisation de la plate-forme technologique. Cette organisation présente l'intérêt de conforter la plate-forme dans une position d'acteur des processus de recherche. Par ailleurs, cette résonance constitue la meilleure garantie de veille technologique et d'inscription de la plate-forme dans un processus évolutif.

Le pôle 5 (Comportements, risques, santé) est résolument interdisciplinaire, associant sciences sociales, psychologie cognitive et clinique, histoire, neurosciences et médecine, pour l'étude du comportement, des vulnérabilités, de la prise de décision.

D'autres points forts doivent être soulignés :

- l'existence d'un Conseil fédéral des SHS, piloté par la MSHE, dans le cadre d'une fédération des laboratoires en SHS réussie sur le site et soutenue fortement par l'UFC qui alloue à la MSHE le rôle de coordination des politiques des laboratoires en couvrant l'ensemble du domaine ;
- le soutien très fort des laboratoires affiliés à la MSHE qui considèrent celle-ci comme un véritable atout supplémentaire dans leur politique scientifique ;
- des doctorants accueillis et des thèses encadrées au sein de la MSHE ;

Maison des Sciences de l'Homme et de l'Environnement Claude Nicolas LEDOUX, MSHE, U Besançon, CNRS, M. Philippe BARRAL

- un lien fort avec la MSH de Dijon, non seulement au niveau des services mais aussi de la recherche avec la création d'un axe thématique structurant, susceptible de s'inscrire dans l'I-SITE BFC (cet axe commun sera lancé par un AAP conjoint) ;
- des investissements financiers importants en provenance du CNRS et du Conseil Régional, qui témoignent du soutien affirmé à la fois par une tutelle et par une collectivité territoriale.

La plate-forme (PFT) n'est ni un service technique ni un lieu de prestation de services. Son intégration aux actions de recherche en fait un remarquable lieu d'innovation dont la dynamique est à souligner.

### Points faibles et risques liés au contexte

Le dossier déposé par la MSHE est mal structuré et ne rend pas justice aux actions menées. L'exercice de comparaison entre le bilan et les projets est un peu fastidieux dans ce document qui apparaît comme un répertoire de toutes les actions en SHS : il aurait fallu montrer clairement quels sont les projets clos, les projets renouvelés et renforcés, les projets abandonnés (avec l'analyse des motifs).

Le rapport de la MSHE avec les collegiums (conseils gérant les formations) et avec les instances de recherche des deux universités de tutelle manque de clarté. La gouvernance, quoique très travaillée, reste trop complexe et on peut exprimer des craintes quant à la capacité de la direction de la MSHE à pouvoir gérer pleinement cette gouvernance.

Une synthèse de l'ensemble des publications liées aux projets spécifiquement hébergés ou encouragés par la MSHE serait la bienvenue (la liste des numéros des « Cahiers de la MSHE » ne figure que sur le site internet).

La rémunération d'un personnel dédié ou de vacataires absorbe près d'un tiers des ressources récurrentes, une très faible part de celles-ci allant au soutien des actions (hors équipement).

Alors que la contribution de la MSHE aux Presses Universitaires de Franche-Comté (PUFC) est importante (1 collection déclinée en 6 séries), cette collaboration manque de visibilité dans le dossier déposé, où les Cahiers semblent constituer un lieu d'auto-publication. Lors de la visite du comité d'experts, les directeurs des unités de recherche ont défendu avec conviction l'importance de cette production, et sa qualité est internationalement reconnue.

Les pôles sont encore relativement imperméables les uns par rapport aux autres : on ne voit pas de partage des technologies entre les plateaux de la PFT, ni de transversalité entre les domaines des humanités et les disciplines de l'environnement ou du paysage. La part des humanités reste d'ailleurs peu visible, et très secondaire. De plus, il n'y a que peu d'éléments concernant l'implication des laboratoires dans chacun des pôles.

Le comité d'experts regrette que la dimension géomatique de la plate-forme technologique ne semble pas être l'objet d'actions de recherche spécifiques directement liées aux usages et à la constitution des outils.

Les trois aspects de la plate-forme technologique semblent totalement étrangers les uns aux autres. Une plus grande intégration constituerait une opportunité de croisement dont le comité d'experts s'étonne qu'elle ne soit pas encore développée. C'est d'autant plus regrettable qu'un partage autour des questions d'organisation de l'espace semble envisageable. On pense en particulier à des recherches relatives à la géolocalisation des textes, à des travaux sur la toponymie ou encore, à des travaux sur les processus cognitifs à l'œuvre dans la consultation des documents cartographiques. Les compétences en matière de numérisation pourraient être complémentaires de la géomatique, pour l'acquisition et le traitement de la cartographie historique en particulier.

### Recommandations

Le comité d'experts recommande de :

- dépasser le rôle d'accompagnement et d'hébergement pour aller vers l'encouragement à l'innovation, tel qu'il est revendiqué ;
- veiller à confirmer la MSHE comme une fédération de recherche reconnue comme interlocuteur principal des SHS auprès des tutelles et des acteurs locaux ;
- poursuivre l'effort de structuration qui doit affirmer les liens avec les recherches des unités fédérées. L'installation promise dans des nouveaux locaux réellement pensés pour une MSH doit être une occasion d'affirmer ce lien et de peser plus fortement encore dans le paysage de la recherche ;

Maison des Sciences de l'Homme et de l'Environnement Claude Nicolas LEDOUX, MSHE, U Besançon, CNRS, M. Philippe BARRAL

- définir des synergies entre les multiples aspects de la plate-forme technologique, sous peine d'aboutir à trois éléments indépendants et de manquer de belles opportunités de recherches innovantes à la croisée de plusieurs disciplines et de savoir-faire.

En outre, le lien avec les tutelles universitaires devrait passer par un renforcement en personnel de la MSHE.

Dans le cadre de la recomposition récente du périmètre régional, il semble également pertinent de poursuivre le développement de synergies, à la fois pour la plate-forme technologique et pour la recherche, avec la MSH de Dijon.